



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Val-d'Oise

Commune : Genainville

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de cimetière

Monument(s)

Appellation : Croix de cimetière

Protection : classement

Arrêté : classement le 07/12/1944

Étendue de la protection : Croix de cimetière : classement par arrêté du 7 décembre 1944

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.